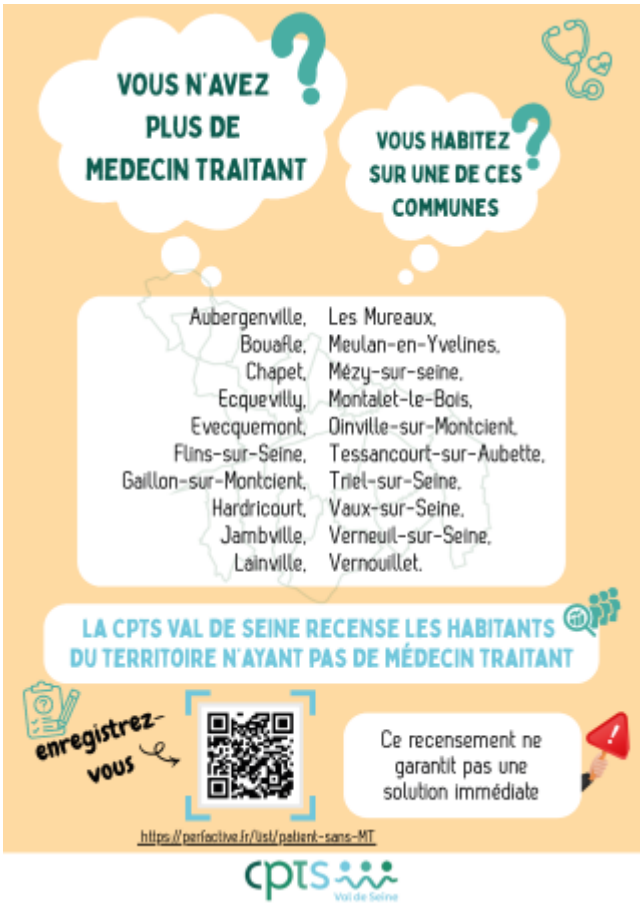
Vous n'avez pas de médecin traitant ? faites vous recenser !

Depuis trois ans, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Val de Seine mène, avec l'appui de nombreux partenaires, une mission d'accès aux soins visant à accompagner les habitants dans leur recherche de médecin traitant.

Afin de mieux adapter cette action aux besoins actuels, la CPTS fait évoluer sa démarche en lançant un **recensement des personnes résidant sur le territoire et ne disposant pas de médecin traitant**. Cette étape est essentielle pour disposer d'une vision globale de la situation et orienter au mieux les actions futures.



Compte tenu du nombre potentiel de situations concernées, ce recensement ne permettra pas un accompagnement individualisé pour chaque demande. Toutefois, une **approche graduée** sera maintenue afin de rester attentif et réactif aux situations les plus fragiles ou prioritaires.

Pour faciliter cette démarche, un nouvel outil informatique, **PERFACTIVE**, est désormais utilisé, en remplacement du formulaire précédemment en ligne. Simple d'utilisation, il permet aux habitants de s'auto-enregistrer ou aux professionnels et partenaires de renseigner les personnes concernées via le lien suivant : ? https://perfactive.fr/list/patient-sans-MT

Les données recueillies sont hébergées par un prestataire certifié pour l'hébergement de données de santé, garantissant leur **sécurité et leur confidentialité**.

Liens utiles
Formulaire de recensement
Contact

Pour toute question ou besoin d’accompagnement, il est possible de contacter la CPTS à l’adresse suivante :
? recherchemedecintraitant@cptsvaldeseine.fr